



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
11 novembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 14^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 21 octobre 2013, à 10 heures

Présidente : M^{me} Rebedea (Vice-Présidente) (Roumanie)

Sommaire

Point 22 de l'ordre du jour: Groupes de pays en situation particulière

- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- b) Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-52380X (F)



Merci de recycler 



*En l'absence de M. Diallo (Sénégal),
Mme Rebedea (Roumanie), Vice-Présidente,
assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 15.

**Point 22 de l'ordre du jour: Groupes de pays
en situation particulière**

- a) **Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés** (A/68/88-E/2013/81, A/68/88/Corr.1-E/2013/81/Corr.1 et A/68/217)
- b) **Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty** (A/68/157)

1. **M. Acharya** (Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), présentant le rapport du Secrétaire général sur le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/68/88-E/2013/81), déclare que les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs des huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul ont été inégaux. Un certain nombre de pays les moins avancés, quoique moins nombreux que pendant la décennie précédente, ont enregistré des taux croissants et vigoureux d'investissement, une urbanisation rapide, un développement humain amélioré et une expansion robuste de secteurs autres que l'agriculture, vraisemblablement en raison de changements structurels. Cependant, la plupart d'entre eux ont peu de chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

2. Les pays les moins avancés et les partenaires du développement se sont pourtant attachés à intégrer le Programme d'action d'Istanbul dans leurs stratégies nationales de développement et de coopération pour le développement. Son Bureau a assuré une coordination à l'échelle du système et joué un rôle déterminant de plaidoyer. Il a préparé une publication phare sur la situation des pays les moins avancés en 2013.

3. Le renforcement des capacités productives doit être au centre de l'ordre du jour national, régional et mondial pour que les pays les moins avancés parviennent à soutenir une forte croissance économique et renforcer leur résilience. Il souligne la nécessité de moyens adéquats de mise en œuvre à cet égard, y

compris l'accroissement des investissements nationaux, la réalisation des engagements en matière d'aide publique au développement et les efforts d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de cette aide. Des mesures devraient être prises pour renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire et des ressources de financement novatrices devraient être consacrées au développement des pays les moins avancés. Dans l'intérêt de la responsabilité mutuelle, la communauté internationale devrait concevoir des mesures robustes, améliorées et cohérentes de soutien mondial afin de mobiliser les efforts déployés par les pays les moins avancés pour parvenir au développement durable inclusif et rapide.

4. Présentant le rapport du Secrétaire général sur la création d'une banque des technologies et d'un mécanisme d'appui à la science, à la technologie et à l'innovation expressément consacrés aux pays les moins avancés (A/68/217), M. Acharya déclare que ces pays tirent de l'arrière sur les autres pays en développement dans le domaine de la génération et de l'application des connaissances scientifiques et techniques et qu'ils ont été incapables de tirer significativement partie des trois principales avenues du transfert de technologie: les importations, les investissements étrangers directs et les licences. Le rapport ne fournit aucun plan de mise en place de mécanismes précis concernant la banque des technologies, mais propose, au paragraphe 4, certaines activités réalisables. Il remercie le Gouvernement turc de son offre d'accueillir la banque des technologies.

5. Présentant le rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action d'Almaty: répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (A/68/157), l'orateur dit que le rapport fait un bilan de la performance sociale et économique des pays en développement sans littoral, ainsi que des progrès accomplis dans l'application des domaines prioritaires du Programme d'action d'Almaty et des préparatifs en vue de la conférence qui sera consacrée à l'examen décennal. Les facteurs géographiques, y compris l'éloignement des principaux marchés, les infrastructures inadéquates et le coût élevé de l'exportation et de l'importation, ont des répercussions sur le développement dans les pays en développement sans littoral. Malgré quelques avancées dans certains

domaines, les progrès continuent de se faire attendre dans d'autres domaines et sont compromis par les répercussions négatives des changements climatiques. Les besoins des pays en développement sans littoral doivent par conséquent être intégrés solidement dans les processus internationaux de développement.

6. Le rapport décrit les mesures prises par les pays en développement sans littoral et de transit et exprime l'espoir que le Cycle de négociations de Doha pour le développement, l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger permettra d'apporter des solutions aux problèmes touchant le commerce frontalier pour un grand nombre de pays en développement sans littoral.

7. Les préparatifs de la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty sont en bonne voie. La conférence d'examen a été un jalon crucial et tous les intervenants devraient participer activement au processus préparatoire. Il remercie les Gouvernements du Kazakhstan et de l'Inde de leurs contributions au fonds d'affectation spéciale et encourage les autres pays à contribuer pour assurer un apport suffisant de ressources financières pour la conférence.

Séance de questions

8. **M. Zinsou** (Bénin) demande des éclaircissements sur le rôle important devant être joué par le renforcement des capacités productives et sur le lien entre le rapport du Secrétaire général publié sous la cote [A/68/88](#) et la publication préparée par le Bureau du Haut-Représentant. Il demande également de plus amples renseignements sur le rôle de ce Bureau dans le cadre de la coordination de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies et sur les processus parallèles impliquant les pays en développement sans littoral et les pays les moins avancés.

9. **M. Acharya** (Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) répond que son Bureau avait entamé une analyse en profondeur des contraintes pesant sur les pays les moins avancés. Les progrès réalisés dans un certain nombre de domaines sont inégaux et pas assez durables ou rapides pour induire un changement structurel. Pour que les pays les moins avancés connaissent une transformation dynamique, durable, inclusive et rapide de leurs économies, une

attention particulière doit être portée au renforcement des capacités productives, qui comprend des éléments comme l'économie, l'infrastructure, l'énergie et le développement du secteur privé, de même que le développement humain et social.

10. En ce qui concerne la coordination à l'échelle du système, son Bureau fait partie de l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 et joue un rôle de chef de file pour la concertation de ceux qui collaborent pour mettre l'accent sur les capacités de production et la dimension sociale et environnementale.

11. Notant que la moitié ou presque des pays les moins avancés étaient également des pays en développement sans littoral, il attire l'attention sur un certain nombre de questions transversales pour les deux groupes, notamment l'infrastructure, la diversification, la mise en valeur de la capacité d'échange et la coopération régionale et sous-régionale. La collaboration contribuerait à assurer une réponse coordonnée aux défis auxquels sont confrontés les deux groupes de pays dans l'ordre du jour mondial après 2015.

Débat général

12. **M. Thomson** (Fidji), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, se dit préoccupé de constater que la plupart des pays les moins avancés sont toujours aux prises avec une pauvreté généralisée, de graves obstacles structurels à la croissance, un faible niveau de développement humain et une grande vulnérabilité aux chocs. Le déclin de l'investissement direct étranger et de l'aide publique au développement causé par la détérioration de l'environnement économique, qui menace de saper les modestes gains réalisés, est plus inquiétant encore. Pour permettre à la moitié des pays les moins avancés de satisfaire les critères de reclassement d'ici à 2020, des partenariats renforcés pour le développement sont essentiels, y compris le respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement, l'assurance d'un accès complet aux marchés en franchise de droits et hors quota, sur une base durable, pour tous les pays les moins avancés, de même qu'une action visant à inverser le déclin des ressources consacrées à l'initiative Aide au commerce. La communauté internationale devrait soutenir les efforts des pays les moins avancés en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en prêtant une

attention particulière au renforcement des capacités productives, à la transformation structurelle et à la création d'emplois décents.

13. Tous les pays les moins avancés accusent des retards dans les importants domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Des efforts pour permettre à ces pays d'acquérir de nouvelles technologies, de développer les capacités nationales et de constituer une base de connaissances sont essentiels pour renforcer les capacités de production et contribueraient à combler le fossé numérique. Le Groupe des 77 et la Chine se félicitent de la structure proposée de la banque des technologies et du mécanisme d'appui à la science, à la technologie et à l'innovation. La banque devrait devenir totalement opérationnelle le plus tôt possible et l'Assemblée générale devrait se prononcer sur sa création au cours de la session actuelle. En se félicitant de l'offre du Gouvernement turc d'accueillir la banque des technologies, il demande à tous les partenaires de développement de fournir un appui significatif aux pays les moins avancés en ce qui concerne le fonctionnement de la banque.

14. La communauté internationale doit renforcer l'aide au développement pour aider les pays en développement sans littoral à affronter les défis uniques auxquels ils sont confrontés, renforcer la résilience et s'engager dans la voie du développement social et économique durable. Elle doit également renforcer ses partenariats et son soutien afin d'aider les pays en développement sans littoral et de transit à mettre en œuvre les priorités du Programme d'action d'Almaty.

15. Les préparatifs régionaux, mondiaux et thématiques de la Conférence consacrée à l'examen décennal devraient être structurés et largement participatifs, afin de définir les priorités d'un cadre plus complet, axé sur l'action commune, pour les pays en développement sans littoral en vue des 10 prochaines années.

16. **M^{me} Nazaire** (Haïti), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que, dans l'ensemble, les pays les moins avancés ont peu progressé par rapport aux objectifs et cibles du Programme d'action d'Istanbul. La CARICOM est particulièrement préoccupée par les répercussions persistantes de la crise économique et financière mondiale sur l'investissement direct étranger, qui a

diminué pour la troisième année consécutive, et sur l'aide publique au développement, du fait notamment que le nombre de pays les moins avancés ayant réalisé un taux de croissance de 7 % a reculé de 15 entre 2001 et 2010 à 11 en 2011.

17. Tout en se réjouissant des progrès accomplis au niveau des capacités de production, Mme Nazaire ajoute cependant que la technologie en elle-même ne peut garantir le développement durable sans le concours d'autres facteurs clés comme l'alphabétisation et l'éducation. Un effort soutenu doit être canalisé vers le développement des infrastructures, l'énergie et le transfert de technologie. Des pratiques agricoles durables doivent également être adoptées.

18. Bien que des progrès positifs aient été réalisés en ce qui concerne l'accès au marché, les pays les moins avancés attendent toujours un accès durable et prévisible au marché, en franchise de droits et hors quota, et les mesures administratives et les règles d'origine continuent d'entraver l'utilisation des régimes commerciaux préférentiels. Le développement de la coopération Sud-Sud et la multiplication des accords préférentiels entre les pays les moins développés et les pays émergents sont propices à la réduction des chocs extérieurs et de l'instabilité économique et ils devraient donc être encouragés.

19. Notant la lenteur des avancées dans le domaine du développement humain et social, elle déclare que des mesures urgentes sont nécessaires pour protéger les groupes vulnérables et amortir les effets négatifs de chocs sur l'éducation, la santé et la pauvreté en général. Une marge de manœuvre devrait être aménagée pour les pays les moins avancés, en leur accordant une souplesse macroéconomique plus grande afin de renforcer leur mécanisme d'atténuation des changements climatiques. La mobilisation des ressources financières au service du développement est essentielle et l'aide publique au développement devrait être examinée d'un point de vue quantitatif et qualitatif afin de la rendre moins fragmentée et plus prévisible. Les implications macroéconomiques de l'aide devraient également faire l'objet d'un examen soigneux.

20. Elle se félicite des efforts des organes des Nations Unies et des organisations internationales de développement pour aider les pays les moins avancés à mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul. Notant qu'Haïti a particulièrement apprécié l'aide de la

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les questions touchant la protection de l'environnement et le développement humain, elle ajoute que la communauté internationale devrait fournir un soutien particulier à ce pays qui a connu le deuxième plus faible taux de croissance entre 2001 et 2010, en plus d'être frappé par un certain nombre de catastrophes naturelles. L'aide promise en mars 2010 et en décembre 2012 doit être versée pour permettre au pays de faire face à d'extraordinaires défis en matière de développement.

21. Enfin, elle conclut que les pays les moins développés et les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul devraient figurer au premier plan du programme de développement pour l'après-2015.

22. **M^{me} Tan** (Singapour), prenant la parole au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit qu'à moins que le problème des vulnérabilités des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement ne soit adéquatement traité, le fossé entre ces pays et le reste du monde continuera de s'élargir. Elle demande instamment à tous les intéressés de collaborer au succès des prochaines initiatives, y compris la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty et la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. Elle demande aussi la tenue de nouvelles consultations sur les arrangements institutionnels préalables à la création d'une banque des technologies.

23. Bien que les pays soient individuellement les premiers responsables de leur développement économique et social, la communauté internationale doit s'acquitter de ses engagements et de ses responsabilités partagées. Les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015 devraient réunir toute une série d'intervenants décidés à identifier des stratégies permettant d'aider les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement à atteindre leurs objectifs de développement.

24. L'ASEAN, comptant parmi ses membres des pays appartenant à ces trois catégories, est déterminée à soulager la pauvreté, à rétrécir le fossé du développement et à promouvoir le développement durable dans la région. C'est pourquoi elle a lancé un

certain nombre d'initiatives, y compris l'Initiative d'intégration de l'ASEAN, qui a pour but de promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle, et le cadre de l'ASEAN pour un développement économique équitable, qui vise à faire en sorte que l'intégration économique dans la région tienne compte des questions de développement. Le Plan directeur relatif à la connectivité des pays de l'ASEAN a pour but de promouvoir un bon réseau de liaisons au sein de la communauté de l'ASEAN.

25. Enfin, l'ASEAN collabore étroitement avec des partenaires extérieurs, y compris le Programme des Nations Unies pour le développement, sur des questions présentant un intérêt commun comme les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles et les pandémies. Au récent sommet de l'ASEAN, qui a affirmé l'importance de la poursuite des efforts en vue d'une croissance énergétique, inclusive, durable et équilibrée, les Nations Unies ont réitéré leur appui à la mise en œuvre de la feuille de route de l'ASEAN pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

26. **M. Kommasith** (République populaire démocratique lao), prenant la parole au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit qu'une attention particulière devrait être portée à la mise en œuvre intégrale et effective du Programme d'action d'Almaty, le premier et l'unique cadre des Nations Unies consacré aux besoins et aux défis particuliers des pays en développement sans littoral. Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans sa mise en œuvre au cours des 10 dernières années, notamment par la création de systèmes efficaces de transport en transit, il reste encore beaucoup à faire. Les pays en développement sans littoral sont confrontés à un certain nombre de nouveaux défis et leurs économies restent fragiles et vulnérables aux chocs extérieurs. Les défis géographiques uniques auxquels ils font face ne seront manifestement pas surmontés sans la coopération et le soutien efficaces de la communauté internationale et un véritable partenariat avec les pays de transit voisins.

27. La Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty sera une occasion unique pour les pays en développement sans littoral et de transit, ainsi que pour toutes les autres parties prenantes concernées, de procéder à un examen critique de la mise en œuvre du

Programme, d'identifier les pratiques exemplaires et les contraintes, et d'adopter des politiques et des mesures de soutien efficaces pour promouvoir le développement durable. Le Groupe des pays en développement sans littoral encourage la participation au plus haut niveau au processus préparatoire et à la Conférence elle-même dans le but d'élaborer un cadre stratégique axé sur l'action pour les 10 prochaines années et de réaliser une transformation structurelle dans les pays en développement sans littoral, y compris par la mise au point de systèmes de transport en transit efficaces, par des investissements accrus et par le renforcement des capacités commerciales et productives. Enfin, les besoins et les défis particuliers des pays concernés doivent être adéquatement pris en compte dans le processus intergouvernemental visant à élaborer le programme de développement pour l'après-2015 et définir des objectifs de développement durable.

28. **M. Zinsou** (Bénin), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, déclare que, malgré les efforts soutenus des pays les moins avancés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul au cours des deux dernières années, la situation de la majorité de ces pays reste préoccupante. En effet, la moitié de leur population vit avec moins de 1,25 dollar par jour. La mortalité maternelle et infantile, l'analphabétisme et la faim et la malnutrition continuent de diminuer, mais à un rythme beaucoup plus lent que dans les autres pays en développement.

29. Dans ce contexte, une solidarité mondiale et une coopération internationale accrues sont plus importantes que jamais. Pourtant, l'aide publique au développement nette aux pays les moins avancés a diminué de 12,8 % de 2011 à 2012. Les partenaires du développement doivent s'acquitter de leurs engagements à l'égard de ces pays. Il demande également une aide accrue dans les huit domaines d'action prioritaires définis dans le Programme d'action d'Istanbul et note que son gouvernement organise actuellement une conférence ministérielle sur les nouveaux partenariats en matière de renforcement des capacités productives des pays les moins avancés, dans le but de maximiser les retombées de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le Groupe des pays les moins avancés se félicite de la mise en place du groupe consultatif interorganisations relevant du Bureau du Haut-Représentant et des mesures prises par les organes des Nations Unies et les autres

organisations internationales pour soutenir les pays les moins développés. Les réformes structurelles, en particulier, la diversification économique, sont essentielles pour que la transition du statut de pays les moins avancés soit graduelle et sans heurt et que le processus de reclassement soit irréversible. Le Groupe des pays les moins avancés a fait siennes les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général (A/68/88), compte tenu du fait que les objectifs du Programme d'action d'Istanbul ne sauraient être atteints à moins que les parties prenantes ne s'acquittent de leurs engagements.

30. Les pays les moins avancés continuent à accuser un grand retard dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, et sont par le fait même incapables de relever les défis auxquels ils font face dans un certain nombre de domaines d'action prioritaires définis dans le Programme d'action. L'accès à la technologie moderne appropriée est essentiel pour que les pays les moins avancés puissent être compétitifs au plan international et rejoindre ainsi les pays à revenu intermédiaire. Cependant, en raison du manque de ressources et de capacités financières, ils sont incapables d'investir dans la recherche et le développement, d'acquérir les technologies de pointe et de combler le fossé numérique, ce qui les place en situation désavantageuse dans un certain nombre de domaines. Notant qu'aucun cadre mondial ou accord complet n'existe actuellement dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, il dit que la mise en place de la banque des technologies et du mécanisme d'appui à la science, à la technologie et à l'innovation expressément consacrés aux pays les moins avancés contribuerait à favoriser le développement des sciences endogènes et le renforcement des capacités et qu'elle pourrait même soutenir la transformation structurelle. Enfin, le soutien fourni aux pays les moins avancés par les pays en développement par le biais de la diffusion de la technologie et du savoir-faire ne devrait pas être perçu comme un substitut à la coopération Nord-Sud.

31. **M. Vrailas** (Observateur de l'Union européenne), prenant la parole au nom des pays candidats du Monténégro, de la Serbie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Turquie, des pays du Processus de stabilisation et d'association l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, déclare que l'Union européenne et ses États membres

restent attachés à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Elle poursuivra ses efforts, notamment dans le cadre de la coopération trilatérale, pour promouvoir les réformes structurelles, renforcer la capacité de production et libérer le potentiel national de croissance durable et inclusive dans les pays les moins avancés. L'Union européenne et ses États membres continueront d'assurer aux pays les moins avancés une aide au commerce ainsi qu'un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour l'ensemble de leurs produits, à l'exception des armes et des munitions.

32. L'Union européenne et ses États membres sont déterminés à accompagner les pays les moins avancés dans leurs stratégies nationales de transition pour quitter la catégorie et encouragent les autres partenaires à faire de même, mais il faut que le processus décisionnel des Nations Unies soit également prévisible, à même d'assurer une action rapide de l'Assemblée générale en ce qui concerne les pays sortant de la catégorie des pays les moins avancés. Il attend avec impatience que l'Assemblée générale mette en œuvre les éléments du projet de résolution sur les pays sortant de la catégorie des pays les moins avancés (A/67/L.31/Rev.1), qui n'a pas encore été adopté.

33. L'Union européenne et ses États membres participeront de façon constructive aux préparatifs de la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty et comptent sur des discussions fructueuses sur des questions clés comme le coût élevé du transport et des transactions commerciales et le potentiel en matière de transit et de commerce. Enfin, il est important de faire en sorte qu'il soit tenu compte de la situation et des préoccupations particulières des pays les plus vulnérables dans les travaux d'ici 2015 et après.

34. **M. Bame** (Éthiopie) dit que les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul sont mitigés. La dégradation de l'environnement économique mondial, qui a contribué à une nouvelle diminution de l'aide au développement des pays les moins avancés, est particulièrement inquiétante pour les pays ayant entamé un processus de transformation structurelle. Notant que l'adoption du Programme d'action d'Istanbul a donné un élan aux pays les moins avancés pour qu'ils redoublent eux-mêmes d'efforts pour faire face à leurs problèmes de développement, il dit que l'Éthiopie a harmonisé son plan de croissance et de

transformation avec les objectifs des domaines d'action prioritaires du Programme. Bien que son pays ait continué de connaître une croissance économique de plus de 10 % depuis plus de 10 ans et qu'il a également entamé la mise en œuvre de sa stratégie économique verte résistant au climat afin d'atteindre l'objectif d'une économie neutre en carbone d'ici 2025, il continue de faire face à d'énormes défis en matière de développement, y compris la nécessité de renforcer ses capacités de production, de s'adapter aux nouveaux défis et aux défis émergents, de renforcer les efforts de mobilisation des ressources nationales et de poursuivre le développement des ressources humaines. L'investissement dans les sources d'énergie renouvelables permettrait d'accélérer les efforts déployés par les pays les moins avancés en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable. Les partenaires de développement devraient compléter les efforts des pays les moins avancés en s'acquittant de leurs engagements en matière d'aide publique au développement. L'Éthiopie est reconnaissante aux pays qui l'ont déjà fait et à ceux qui s'efforcent d'harmoniser leurs stratégies d'aide au développement avec les priorités des pays les moins avancés.

35. Il souligne certaines des mesures prises par son pays pour régler le problème de l'absence de littoral depuis l'adoption du Programme d'action d'Almaty. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que les pays en développement sans littoral arrivent à surmonter leur éloignement et leur isolement des principaux marchés internationaux. Le développement infrastructurel est crucial et, bien que de nombreux pays collaborent étroitement avec les pays de transit pour accroître la connectivité, une aide financière et technique est également essentielle. Les besoins pressants des pays en développement sans littoral et de transit devant être identifiés lors de la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty devraient être incorporés au programme de développement pour l'après-2015. Il demande donc la participation effective de la communauté internationale à cette conférence.

36. **M. Shah** (Malaisie) déclare que, malgré les progrès réalisés par les pays les moins avancés en vue de la réalisation d'un grand nombre de buts et d'objectifs du Programme d'action d'Istanbul, les niveaux de pauvreté et les inégalités entre les sexes

dans ces pays restent élevés, l'infrastructure est largement en deçà des normes internationales et la diffusion du savoir et des technologies de l'information et des communications reste limitée. De plus, les courants d'investissement direct étranger et d'aide publique au développement sont à la baisse en raison de la détérioration de l'environnement économique mondial.

37. La Malaisie reste attachée au succès du Programme d'action d'Istanbul par la coopération Sud-Sud et s'efforce d'aider les pays les moins avancés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs convenus internationalement d'ici à 2015 et au-delà. Le rôle des pays développés en qualité de partenaires de développement est tout aussi crucial que l'appropriation et le leadership des pays les moins avancés pour la formulation de politiques fondées sur les priorités, les conditions et les exigences nationales. Plus de 26 000 participants venant de 141 pays en développement ont bénéficié du Programme malaisien de coopération technique depuis sa mise en place en 1981, y compris plus de 10 000 participants de 49 pays les moins avancés et anciens pays les moins avancés.

38. La Malaisie se réjouit de la coopération triangulaire impliquant les partenaires développés et les pays bénéficiaires dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle a collaboré avec les gouvernements et les institutions de divers pays dans le cadre du Programme de formation par pays tiers pour offrir des cours de courte durée à des participants des pays en développement, y compris les pays les moins avancés, et se féliciterait d'une coopération étendue avec de nouveaux partenaires de développement dans ce cadre de travail. La Malaisie continue de partager son expérience de développement, notamment dans les domaines de l'élimination de la pauvreté et du renforcement des capacités et attend avec impatience la mise en œuvre couronnée de succès du Programme d'action d'Istanbul et du Programme d'action d'Almaty.

39. **M^{me} Patil** (Inde) dit que, sans un développement rapide, durable et inclusif des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, la réalisation des objectifs de développement conclus internationalement ne progressera que très lentement. Notant que les taux de croissance dans les pays les moins avancés ont diminué pendant la première année de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, elle ajoute que le déclin de l'aide publique au

développement, en particulier des courants vers les pays les moins avancés, est très inquiétant. Les engagements en matière d'aide publique au développement des pays les moins avancés doivent être respectés de toute urgence et intensifiés après 2015 pour que la moitié de ces pays puissent s'affranchir de la liste des pays les moins avancés d'ici à 2020. Notant que le transfert de technologie, l'élargissement de l'accès aux marchés, l'allègement de la dette, l'infrastructure et le renforcement des capacités de production devraient être considérés comme prioritaires pour la promotion du transfert structurel dans les pays les moins avancés, elle rappelle que l'Inde croit que la marge de crédit de 1 milliard de dollars qu'elle a accordée pour soutenir la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et les 5 milliards de dollars prévus pour le suivi vont faciliter la réalisation des objectifs du Programme.

40. Bien que le Programme d'action d'Almaty ait permis d'obtenir des résultats encourageants, la communauté internationale devrait continuer de renforcer son appui aux pays en développement sans littoral dans les prochaines décennies, en tenant compte des contraintes et des défis auxquels sont confrontés les pays en développement de transit. L'Inde a conclu des accords spéciaux de coopération bilatérale avec ses voisins sans littoral pour faciliter le transit de leurs marchandises et attache le plus haut rang de priorité au renforcement de ses liens avec ces pays. Notant que de grands pays en développement sont devenus d'importants partenaires commerciaux pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, elle rappelle que l'Inde a déjà étendu son régime de préférences tarifaires en franchise de droits à tous les pays les moins avancés. Elle continuera de fournir un soutien économique et technique amélioré aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral dans le cadre de la coopération Sud-Sud et elle a déjà versé une contribution de 100 000 dollars pour l'organisation de la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty.

41. **M. Aslov** (Tadjikistan) déclare que les intérêts des pays vulnérables en raison de leur situation géographique doivent être pris en compte dans le cadre de l'examen des questions de développement. L'absence d'un accès à la mer est un obstacle à l'intégration effective dans le système commercial multilatéral et elle a de graves répercussions sur

d'autres aspects du développement comme la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il demande donc la levée de tous les obstacles au transport sans fondement économique.

42. La mise en œuvre intégrale et effective du Programme d'action d'Almaty faciliterait le développement de la coopération commerciale et économique aux plans régional et international. La participation élargie et le recours aux mécanismes intergouvernementaux à l'échelle régionale et internationale seraient garants du déroulement efficace et sans heurt du processus préparatoire de la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty. Dans le cadre de sa préparation à cette conférence, son gouvernement a récemment organisé la dixième réunion annuelle de la Commission intergouvernementale du couloir de transport Europe-Caucase-Asie, ainsi qu'une conférence de haut niveau sur le potentiel de transit en Asie centrale pour la période allant jusqu'en 2023, à l'occasion de laquelle un certain nombre de décisions ont été prises sur des questions touchant le transport international et le transit.

43. Le Tadjikistan ne ménage pas les efforts pour améliorer ses propres transports en transit. Une attention particulière est accordée à la mise en place d'une infrastructure de transport favorisant des échanges commerciaux nationaux, sous-régionaux et régionaux accrus et des efforts soutenus sont déployés pour mettre en œuvre le système à guichet unique. Son pays, qui est devenu membre de l'Organisation mondiale du commerce en mars et qui continue de libéraliser son régime d'échanges commerciaux, considère que les pays en développement sans littoral devraient bénéficier d'un régime commercial plus avantageux. Enfin, dans le cadre des préparatifs de la Conférence consacrée à l'examen décennal, il faudrait se pencher sur les moyens de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays en développement sans littoral. Le développement des capacités des pays de l'Asie centrale en matière de communications contribuerait à accroître le volume des échanges commerciaux entre ces pays et avec d'autres régions.

44. **M^{me} Ulziibayar** (Mongolie) déclare que les initiatives de développement des pays en développement sans littoral étaient gravement entravées par des facteurs comme l'absence d'un accès

à la mer et le coût élevé du transport en transit qui, dans le cas de la Mongolie, représente 6,2 % du produit intérieur brut. Les pays en développement sans littoral doivent être proactifs en faisant face aux défis géographiques et ils devraient pouvoir compter sur l'aide de la communauté internationale sous la forme d'un soutien financier accru, d'un accès amélioré et prévisible aux marchés et d'une participation des institutions multilatérales et régionales de financement et de développement.

45. Dans le cadre de son plan d'action pour 2012-2016, la Mongolie s'efforce d'obtenir des résultats tangibles en matière de protection des intérêts des pays en développement sans littoral et intensifie sa collaboration avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies et de partenaires régionaux au développement. Son pays invite les États qui ne l'ont pas déjà fait à adhérer à l'Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral et il a affecté environ 350 000 dollars au soutien de son fonctionnement pour l'exercice financier de 2014. Enfin, elle espère que la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty sera l'occasion pour la communauté internationale d'évaluer en profondeur les besoins et les défis particuliers des pays en développement sans littoral et de transit et d'établir des priorités pour la mise en place d'un nouveau cadre plus global, axé sur l'action, pour la prochaine décennie.

46. **M. Çevik** (Turquie) affirme que certains progrès ont été réalisés dans la réalisation des objectifs et des cibles du Programme d'action d'Istanbul, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. La Turquie a doublé son aide au développement en 2012, par rapport à 2011, dans le cadre d'un train complet de mesures d'assistance.

47. Les progrès technologiques et le renforcement des capacités de production sont une condition essentielle pour que les pays les moins avancés parviennent à réduire de manière significative leur vulnérabilité aux risques économiques mondiaux. Il est essentiel aussi de créer un mécanisme spécial de transfert technologique et de développement des capacités technologiques pour les pays les moins avancés pour qu'ils puissent combler leur retard, ce qui contribuera à la rapidité de leur transformation structurelle. Son gouvernement appuie la création de la banque des technologies et a offert de l'accueillir.

48. **M^{me} Medvedeva** (Fédération de Russie) se félicite des efforts déployés par les pays les moins avancés pour faire en sorte que les stratégies et les programmes nationaux de développement soient conformes aux priorités et aux objectifs du Programme d'action d'Istanbul. Le retrait de la liste des pays les moins avancés doit s'effectuer conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale, selon l'esprit et la lettre du Programme d'action d'Istanbul et des accords et principes des documents finals de la Conférence internationale sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de Doha.

49. Notant l'importance de la mise en œuvre d'accords politiques de soutien aux pays les moins avancés, elle affirme que la Fédération de Russie continue d'appeler à une coopération multilatérale accrue pour les pays les moins avancés. Elle est prête à collaborer constructivement avec tous les partenaires, y compris le secteur privé et la société civile, pour examiner les besoins particuliers des pays les moins avancés dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'élaboration du programme pour l'après-2015. En 2012, la Fédération de Russie a versé environ 460 millions de dollars au titre de l'aide aux pays en développement. Elle a appliqué un régime préférentiel aux importations en provenance de ces pays, de façon à stimuler le développement de leurs industries d'exportation.

50. La Fédération de Russie est attachée aux objectifs du Programme d'action d'Almaty et espère que la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de son application aboutira à un programme de développement permettant aux pays en développement sans littoral de s'intégrer au système commercial mondial et de se rapprocher de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale pendant les 10 prochaines années. Son pays encourage le développement de relations de partenariat avec les pays de l'Asie du Nord-Est dans le cadre de l'Initiative du bassin du Tumen, en particulier dans le domaine de l'infrastructure des transports et de la construction de corridors de transport reliant l'Europe, la Russie et le Japon, de même que l'Europe et l'Asie. Une telle mesure facilitera le développement d'un partenariat mondial des transports entre les pays en développement sans littoral et de transit.

51. **M^{me} Yeshmagambetova** (Kazakhstan) dit que son gouvernement a mené une action ciblée dans le cadre du Programme d'action d'Almaty afin de

développer les secteurs du commerce et des transports et les principales questions à examiner sont le fondement de la stratégie du pays en matière de transports jusqu'en 2015. Des efforts sont déployés pour la création de voies de transport transcontinentales entre l'Europe et l'Asie et pour la construction du couloir de transport international reliant l'Europe de l'Ouest et l'ouest de la Chine, d'une longueur de 8 400 km, qui réduirait substantiellement le temps de livraison des marchandises comparativement au transport maritime. Les terminus terrestres de marchandises stimuleraient la croissance du commerce et des transports internationaux pour les pays en développement sans littoral et le Kazakhstan a l'intention d'adhérer bientôt à l'Accord intergouvernemental relatif aux ports secs. Son gouvernement est en train de finaliser les procédures d'adhésion à l'Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral et encourage les autres pays en développement sans littoral à y adhérer. Son pays se félicite de la participation dynamique de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans la mise en œuvre de projets d'amélioration des infrastructures de transport et le renforcement des capacités institutionnelles dans la région de l'Asie et il saluerait la création d'un mécanisme de coopération Sud-Sud avec les pays en développement sans littoral.

52. Notant que les pays en développement sans littoral devraient continuer à renforcer leurs capacités de production de façon à augmenter leur compétitivité et à créer les conditions nécessaires pour attirer l'investissement direct étranger et le partenariat du secteur public, elle ajoute que la Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty devrait aboutir à un programme de développement facilitant l'intégration des pays en développement sans littoral au système commercial mondial, ainsi que la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale. Elle demande à la communauté internationale et aux partenaires de développement de participer activement au processus préparatoire et à la conférence elle-même.

53. **M. Sareer** (Maldives) dit que, bien que son pays soit le dernier à avoir été retiré de la liste des pays les moins développés, il continuait à souffrir des

désavantages associés aux petites économies insulaires comme l'éloignement, une économie à petite échelle et la fragilité environnementale. Le processus de retrait ne s'est vraiment pas effectué en douceur pour les Maldives en raison des défis associés aux vulnérabilités inhérentes du pays et d'un manque de coordination dans l'engagement des partenaires bilatéraux. Tout en se félicitant de l'adoption de la résolution 67/221 de l'Assemblée générale sur la stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des pays les moins avancés, qui inaugure une capacité de surveillance accrue de la part des Nations Unies, elle note que les Maldives continuent à souffrir des conséquences négatives de leur retrait de la liste en raison des lacunes de sa stratégie de transition sans heurt.

54. Les pays figurant sur la liste des pays les moins avancés ont accès à un financement du développement à des conditions favorables et à de l'aide technique afin de continuer à progresser vers une plus grande résilience du développement. Les Maldives examinent la question de la viabilité du projet de création d'une catégorie des Nations Unies semblable à la catégorie des petites économies vulnérables de l'OMC, afin de mieux identifier les pays nécessitant une attention particulière en raison de la vulnérabilité inhérente de leurs petites économies.

55. Les Maldives ont collaboré étroitement avec l'OMC dans le cadre de la mise en œuvre de leur stratégie de transition et elles ont fait campagne avec succès pour une extension de l'exemption de l'application de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce pour tous les pays les moins avancés. Les petites économies vulnérables devraient avoir accès au Cadre intégré de l'OMC pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés et devraient tirer parti des examens des politiques commerciales pour attirer l'attention des États membres de l'OMC sur les conséquences de la transition et pour négocier un accord « Tout sauf les armes » avec l'Union européenne.

56. Les Maldives ont demandé d'adhérer au système des préférences généralisées de l'Union européenne, dont les critères d'admissibilité incluent la ratification de 27 conventions internationales. Elles ont émis des réserves à l'égard de deux de ces conventions et elles ont été informées récemment par la Commission européenne que leur demande serait rejetée à moins

que toutes les réserves exprimées soient retirées. Ce rejet entraînerait des pertes sans précédent dans le secteur des pêches, le deuxième secteur économique des Maldives par ordre d'importance.

57. Le retrait de la liste des pays les moins avancés est fondé sur des critères fallacieux. Le retrait des Maldives était largement fondé sur le revenu national brut par habitant et sur le rendement des indicateurs sociaux du pays. Pratiquement aucune importance n'a été accordée au coût élevé, par habitant, relié à la prestation des services de base ni au rôle de l'intervention des donateurs. Une approche novatrice devrait être adoptée pour saisir la dynamique du développement des petits pays insulaires très dispersés et des études régulières devraient être menées aux fins d'examen par la communauté internationale des donateurs. La communauté internationale a l'obligation de faire en sorte que les progrès réalisés par les pays en cours de retrait ne soient pas inversés pendant le processus de transition et que les vulnérabilités particulières ne soient pas ignorées.

58. **M. Momen** (Bangladesh) dit que le rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/68/88) dresse un sombre bilan. Cependant, grâce à l'engagement sans réserve de la communauté internationale et à l'attribution des ressources appropriées, les objectifs du Programme d'action d'Istanbul, notamment l'élimination de la pauvreté extrême, pourraient être atteints. À en juger par les dépenses mondiales au titre de la défense en 2012, les ressources étaient disponibles en dépit de la crise financière. Ce qu'il faut, c'est la détermination à aider l'humanité et, en conséquence, une distribution des ressources en fonction des priorités.

59. Les pays les moins avancés ont besoin du soutien international dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation. Le Bangladesh est reconnaissant à la Turquie pour avoir offert d'accueillir la banque des technologies et demande aux Nations Unies et aux autres organisations internationales d'apporter leur aide à cet égard, ainsi que pour la création de centres régionaux de science et de technologie dans les pays les moins développés. Le commerce est un autre domaine dans lequel les pays les moins avancés sont toujours marginalisés à l'extrême. L'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota devrait être accordé en temps voulu pour tous les produits des pays les moins avancés. Les

autres barrières au commerce et aux services devraient être éliminées immédiatement. Un mécanisme de financement du commerce devrait également être créé grâce à l'action coordonnée du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'OMC.

60. Notant le déclin de l'aide publique au développement, en particulier l'aide bilatérale nette, vers les pays les moins avancés, ainsi que la diminution des engagements au titre de l'aide au commerce, le Bangladesh demande à ses partenaires de développement de s'acquitter de leurs obligations et, dans l'intérêt de la prévisibilité et de la stabilité, d'intégrer leurs engagements en matière d'aide publique au développement à leurs budgets nationaux. Bien que son pays soit sur la bonne voie pour réaliser un grand nombre d'objectifs du Programme d'action d'Istanbul, la communauté internationale doit faire encore davantage pour éliminer la pauvreté et la faim, aider les pays les moins avancés à satisfaire leurs besoins humains fondamentaux et à permettre à la moitié de ces pays d'être retirés de la liste d'ici à 2020.

61. **M. Achergui** (Maroc) déclare que, bien que quarante années se soient écoulées depuis l'approbation initiale de la liste des pays les moins avancés, les défis structurels auxquels ces pays sont confrontés n'ont pas été surmontés et le nombre de ces pays a pratiquement doublé. Il est actuellement plus difficile encore pour les pays les moins avancés de satisfaire trois des critères de transition définis dans le Programme d'action d'Istanbul, en raison de l'impact de la crise économique et financière. S'ajoutant à la pénurie de ressources financières et humaines, les défis des changements climatiques ont de graves répercussions sociales et économiques dans les pays les moins avancés. Des mesures visant à renforcer la gouvernance mondiale dans le domaine de l'environnement doivent faire partie intégrante de toute politique de développement et le Maroc attend avec impatience que la proposition soit présentée par le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. En outre, les pays les moins avancés devraient participer plus activement aux programmes de coopération régionale, notamment en ce qui concerne l'utilisation des énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle des eaux souterraines et des aquifères souterrains, de même qu'aux initiatives de lutte contre la désertification et la déforestation, ainsi que de protection de l'environnement marin.

62. Bien que des progrès importants aient été réalisés en ce qui concerne les pays en développement sans littoral, les défis structurels persistent et d'autres facteurs, notamment l'intégration inadéquate à l'économie mondiale, accroissent la vulnérabilité de ces pays. La communauté internationale doit aider les pays en développement sans littoral à renforcer leurs capacités et à mettre pleinement en œuvre les priorités du Programme d'action d'Almaty.

La séance est levée à 13 heures.